

## **Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 15 mai 2014 – 20 h – salle du conseil**



- Convocation en date du 12 mai 2014
- Absents excusés : Néant
- Secrétaire de séance : Alexandra MARTINS
- Le compte rendu de la réunion du 18 avril 2014 est approuvé à l'unanimité.



### **ORDRE DU JOUR**

#### **INFORMATION SUR LES ACTIVITES DES AGENTS TECHNIQUES MUNICIPAUX**

Monsieur le Maire fait part au conseil du travail important que les agents techniques communaux effectuent et les invite à présenter leur travail.

Les agents techniques de la commune assurent au quotidien :

- L'entretien des espaces communaux
- Dans le cadre de l'assainissement : la surveillance et l'entretien hebdomadaire du réseau et des deux stations de la commune et des pompes de relevage
- La surveillance du transport des enfants scolarisés au groupe scolaire Lorris/Noyers

Les échanges ont permis aux nouveaux conseillers de découvrir les nombreuses actions qu'effectuent les agents techniques au sein de la commune

#### **MODIFICATION DE LA CONSITUTION DU CCAS**

Par délibération en date du 29 mars 2014, il a été procédé à l'élection de 5 membres du conseil municipal pour siéger au C.A du CCAS.

Monsieur HURISSE propose de se joindre à cette commission.

A l'unanimité, le conseil municipal, accepte cette proposition et dit que les membres du CCAS seront au nombre de 6 élus et 6 membres extérieurs.

#### **ELECTION DES MEMBRES DU CCAS EXTERIEURS AU CONSEIL**

Après délibération fixant au nombre de 6 les membres extérieurs au conseil pour siéger au C.A du CCAS, monsieur le Maire propose une liste de 6 personnes contactées répondant aux critères suivants : Association représentant la famille, les personnes âgées, retraités ou œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion.

A l'unanimité, le conseil municipal, élit les personnes suivantes pour siéger au CCAS

- Mme Angélique BEAUDOIN
- Mme Michèle DONARD
- Mme Catherine MICHAUD
- Mme Marie-Claire MASSART
- Mme Germaine PERICOUCHE
- M. Gérard BUIZARD

Monsieur le Maire propose une première réunion du CCAS le jeudi 22 mai à 20 heures à la salle du conseil. L'ordre du jour sera envoyé à chacun des membres.

#### **COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS**

La commission des impôts directs est chargée de vérifier, sur demande du trésor public, le bien-fondé du classement des constructions neuves ou des modifications apportées aux habitations. Ce classement permet au trésor public d'appliquer une valeur locative.

Un courrier de la DGI en date du 9 avril 2014 précise que la commission des impôts directs est composée du maire ou de son adjoint, de 6 membres titulaires et de 6 membres suppléants pour

la durée du mandat du conseil municipal. La DGI demande une liste de 24 noms dressée par le conseil dans laquelle elle désignera 6 titulaires et 6 suppléants pour siéger au sein de la commission.

Après avoir présenté la liste qui sera transmise à la DGI, soit

- 16 contribuables domiciliés dans la commune
- 8 contribuables domiciliés hors commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la liste présentée.

Chaque membre désigné par la DGI sera informé individuellement. La commission sera ainsi constituée et rendue publique après sa désignation.

### **FORMATION DES ELUS**

La formation est proposée par l'association des Maires du Loiret, certains services de l'état ou autres prestataires de services. Elle ne doit pas excéder 20% des indemnités des élus (compte 6535 – dépenses de fonctionnement du budget principal).

Monsieur le Maire présente les possibilités de prise en charge des formations.

Après en avoir débattu et afin de favoriser la formation pour l'ensemble des élus, le conseil décide d'assurer la prise en charge des frais de formation et le repas. Un bilan sera effectué en fin d'année tant sur les modalités pratiques que financières et un programme de formation sera établi avant le vote du budget de l'année 2015.

Les conseillers ont émis leurs désirs de formation. La synthèse de leurs demandes sera transmise à l'association des Maires du Loiret.

### **ELECTIONS EUROPEENNES – 25 mai 2014**

Les tableaux d'affichage pour les 25 listes présentant leur candidature ont été mis à disposition près du bureau de vote (mairie de Noyers).

Le bureau de vote est ouvert de 8h à 18h. La composition du bureau de vote et un tableau de permanences des élus a été établi. Il sera transmis à chaque conseiller et affiché dans le bureau de vote.

### **VOTE DES SUBVENTIONS**

L'adjointe déléguée de la commission des finances propose les orientations de la commission concernant l'attribution de subventions.

Après en avoir débattu, le conseil vote à 13 voix pour et 1 abstention le versement des subventions suivantes :

- |                                      |       |
|--------------------------------------|-------|
| • ASEP de l'école primaire de Lorris | 150 € |
| • Office du tourisme de Lorris       | 80 €  |
| • Lorris Natation                    | 100 € |
| • Judo club de Lorris                | 100 € |
| • Football club de Lorris            | 50 €  |
| • Club amitié 3 <sup>ème</sup> âge   | 150 € |
| • Amicale des pompiers de Lorris     | 50 €  |
| • AFAML                              | 50 €  |

Le conseil demande à Monsieur le Maire de contacter les associations afin que ces dernières fournissent des dossiers plus précis dans le cadre de leurs sollicitations d'aide.

Le conseil décide de renouveler sa participation active auprès de l'association « la mucoviscidose ». Monsieur le Maire doit rencontrer la présidente de l'association afin de lui confirmer le soutien de l'ensemble du conseil. Le 2<sup>ème</sup> adjoint en sera le représentant lors des prochaines rencontres avec l'association

### **DIVERS**

- Concours maisons fleuries

Le conseil décide de renouveler l'organisation du concours des maisons fleuries. Il est demandé aux Nucériens de s'inscrire en mairie. Le jury sera constitué lors du prochain conseil

- Bourse aux vêtements du samedi 24 mai 2014  
Les affiches ont été diffusées et les inscriptions sont en cours  
Préparation de la salle et installation des tables par les agents communaux et les membres du CCAS  
L'accueil des participants se fera à partir de 8 h. L'organisation est confiée à Mme la 1<sup>ère</sup> adjointe  
L'ouverture du public sera effective de 10h à 17h
- Organisation de la cérémonie du 18 juin  
Rassemblement devant la mairie à 18 h  
Allocution – lecture – chant  
Vin d'honneur
- Fête de la musique le 21 juin  
Représentation du groupe « polygramm » : 4 chanteuses – 1 chanteur à capella à 21 h à l'église de Noyers  
le groupe sera accueilli à 19h  
un verre de l'amitié sera offert à la fin de la soirée
- Fête du 14 juillet  
La municipalité organise le feu d'artifice précédé d'un défilé aux lampions le 14 juillet au soir  
L'animation de la journée est confiée à une association du village « la Nucérienne ». Les modalités d'organisation restent à définir et seront l'objet du prochain conseil
- Point sur les commissions en place  
Les adjoints délégués, secrétaires des commissions et les délégués siégeant dans les commissions font part de leur réunion de travail et des orientations fixées. Il est rappelé que chaque conseiller peut consulter les classeurs mis en place dans lesquels sont répertoriés les comptes-rendus des commissions
- Communication de Monsieur le Maire au conseil
  - Monsieur le Maire remercie de leur mobilisation les agents communaux et l'ensemble du conseil municipal pour l'organisation de la chasse aux œufs le dimanche 20 avril et la commémoration du 8 mai 1945
  - Une fiche technique est mise en place. Elle permet à chaque conseiller suite aux manifestations de faire part de ses observations afin de favoriser le développement des manifestations envers les Nucériens
  - Information : résultat de la collecte des bleuets au profit de l'office des anciens combattants et victimes de guerre – somme récoltée : 91,75 € dont 40% sont reversés à l'UNC local
- Suite aux nuisances et incivilités observées (bruit, dépôt déchets, feu en période légale), il a été rappelé par affichage sur les panneaux d'information de la commune les différents arrêtés et règles qui régissent le respect de la qualité de vie de chacun.

### **TOUR DE TABLE**

- Marie-Annick MARCEAUX demande s'il est possible de consulter les archives de la mairie afin de tenter de retrouver des informations sur les conditions de vie des femmes durant la guerre 14-18, ceci afin d'aider des collègues du canton à réaliser une exposition qui se tiendra au musée de la résistance courant novembre 2014.  
Les documents en mairie sont consultables sur place. Il suffit d'en effectuer une demande écrite à Monsieur le Maire et de solliciter un rendez-vous auprès de la secrétaire de mairie
- Laurent HURISSE demande de réaménager les panneaux d'entrée de Noyers, au lieu-dit « la Montagne »  
Les services de la voirie de la C de C vont être interpellés

- Alexandra MARTINS demande si une formation peut être organisée concernant l'utilisation du défibrillateur mis à disposition à l'entrée de la salle polyvalente  
Une notice accompagne la marche à suivre en cas d'utilisation. Toutefois, une rencontre pour information sera proposée aux conseillers et aux représentants des associations de Noyers qui utilisent régulièrement la salle polyvalente

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h55 heures**